

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 21

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

intéressées se sont renseignés auprès des représentants de la SIA. La question des interfaces éveillait de loin le plus grand intérêt des visiteurs, qui se faisaient expliquer le tableau de référence concernant les tests d'interfaces CAO, leur permettant pour la première fois de constater d'un coup d'œil si un échange de données entre deux systèmes CAO peut être réalisé avec succès. La proximité du stand de la Société suisse des entrepreneurs permettait en outre de présenter l'échange de données entre des programmes destinés à l'établissement de devis et ceux servant à établir des calculs. Cet échange de données, effectué à l'aide de supports de données ou de réseaux de transmission, aidera à réduire considérablement le travail administratif. L'introduction de l'informatique en général et de la conception assistée par ordinateur en particulier figuraient également à l'ordre du jour. A ce sujet, la SIA et la Société suisse des entrepreneurs organiseront en octobre et en novembre 1990 un séminaire de formation qui permettra aux participants de se renseigner à fond sur l'évaluation et l'introduction d'un système CAO. Le nombre des participants sera limité à 16. En proposant un tel séminaire, la SIA souligne sa volonté d'encourager la formation et la formation continue également dans le domaine de l'informatique. En conclusion, on peut dire que la présence de la SIA à SWISSDATA a suscité un très grand intérêt auprès du public et que les services offerts ont été grandement appréciés. Ces services ont également été rendus possibles grâce à l'excellente collaboration du CRB qui, quant à lui, était responsable de l'organisation du stand commun. La SIA se réjouit de poursuivre cette excellente collaboration dans le domaine de l'informatique.

Ch. Gehr, SIA

Ingénieur: les défis du futur

Symposium du groupe «Ingénieurs et avenir» et de la SIA

Jeudi 25 octobre 1990, Lausanne

Objectifs

Dans un contexte technique, économique et social en évolution rapide, les défis du futur ne manquent pas. D'où les questions :

- Quel est le rôle de l'ingénieur, non seulement dans la compétition économique, mais dans la maîtrise des problèmes écologiques, énergétiques et sociaux de notre époque?

- Qu'attendent de l'ingénieur les employeurs et le public?
- Quelles perspectives nouvelles s'ouvrent à l'ingénieur?

Public cible

Ce symposium s'adresse aux membres de la direction et des conseils d'administration de l'industrie, aux responsables des administrations publiques, aux chefs du personnel et de la formation, aux médias. Les sujets abordés présenteront un intérêt particulier pour les milieux des universités et des EPF ainsi que des ETS, étudiants compris.

Programme

Cette manifestation s'ouvrira le jeudi 25 octobre 1990 à 9 heures, à l'Hôtel Beau-Rivage Palace, à Lausanne-Ouchy.

- «Quel ingénieur pour l'avenir?» par *Hans Rudolf A. Suter*, architecte SIA, président de «Ingénieurs et avenir» et *Caspar Reinhart*, ingénieur civil SIA, secrétaire général de la SIA
- L'évolution économique et technique internationale: «Quels sont les critères du succès à la veille de l'an 2000?» par *Henri Schwamm*, professeur, vice-président du World Economic Forum
- «L'ingénieur au Japon, son statut, sa carrière» par *André Richoz*, ingénieur, directeur général de Charmilles Technologies SA
- La qualité totale: «Base de la responsabilité sociale de l'ingénieur» par *Michel Lambert*, licencié ès sciences sociales, directeur, Alusuisse-Lonza SA
- L'informatique au service du futur: «Une affaire d'ingénieurs?» par *Daniel Held*, Dr ès sciences économiques, directeur des ressources humaines (Suisse romande), Digital Equipment Corporation SA
- «L'ingénieur face au défi du développement durable» par *Lucien Maystre*, professeur, directeur de l'Institut du génie de l'environnement de l'EPFL
- Questions/réponses, conclusions par *Marina de Senarclens*, directrice de «Ingénieurs et avenir».

Renseignements et inscription: «Ingénieurs et avenir», Freigutstrasse 24, 8027 Zurich; tél. 01/201 73 00, fax 01/202 93 20.

Participation: Fr. 360.-. Membres de la SIA et de «Ingénieurs et avenir» ainsi que des universités, des EPF et des ETS: Fr. 180.-. (Etudiants: Fr. 40.-.)

Mise au concours du programme interlaboratoire Osol

Les résultats des analyses de substances polluantes effectuées en application de l'Ordonnance sur les polluants du sol (Osol) peuvent entraîner d'éventuelles conséquences juridiques et matérielles. C'est pourquoi les laboratoires officiels et privés sont généralement intéressés à contrôler la qualité de leurs analyses par des essais interlaboratoires.

Plus de 45 laboratoires ont participé au premier essai Osol de ce type, qui s'est terminé en mars 1990. Pour assurer la constance de la qualité des analyses, il est prévu de collaborer avec l'International Soil-Exchange (ISE) de l'université agricole de Wageningen (Pays-Bas).

Toutes les personnes désireuses de connaître les conditions d'inscription peuvent les obtenir à l'adresse suivante: Station fédérale de recherches en chimie agricole et sur l'hygiène de l'environnement, M. A. Desaulles, Schwarzenburgstrasse 155, 3097 Liebefeld; tél. 031/59 83 72 ou 59 81 11, fax 031/59 84 15.

Le coin de la rédaction

Point final

Un nuage radioactif

Ces lignes sont écrites avant le scrutin qui doit définir l'avenir énergétique de notre pays. Pourtant, l'un des résultats de la campagne qui l'a précédé est déjà patent: l'écologie a passé à l'arrière-plan, quoi qu'on puisse croire.

En effet, nombre de faits aux conséquences moins aléatoires et bien plus immédiates qu'un renoncement ou un blanc-seing à l'énergie nucléaire ont passé parfaitement inaperçus chez nous.

«L'énergie, c'est la vie!» La crise du golfe Persique vient le rappeler: la conjoncture économique menace de s'étioiler sous l'effet des hausses du prix du pétrole. L'une des solutions que propose le gouvernement français à cette équation est étonnante au premier abord, consternante à la réflexion: abaisser le niveau de taxation des véhicules automobiles. Cela signifie que la protection de l'environnement ne pèse pas lourd face aux fleurons de l'industrie nationale et ne témoigne pas d'une étude bien approfondie des conséquences économiques possibles, puisque cela revient à promouvoir une consommation accrue d'un produit qui grève lourdement la balance des paiements. En Suisse, après une avancée courageuse dans la promotion du chemin de fer - dont on ne manque jamais de souligner qu'il constitue un atout écologique important -, voici la dissuasion: les CFF vont augmenter sensiblement leurs tarifs. Certes, ils y sont contraints par l'incohérence du mandat qui leur est confié et qui revient à leur demander de prendre eux-mêmes en charge les coûts supplémentaires des mesures destinées à favoriser le transfert de la route au rail, donc à ménager l'environnement. On nous annonce en effet une réduction sensible de l'indemnisation, par la Confédération, de ces prestations.

Pire: le retard pris par l'adaptation de l'équipement ferroviaire à l'augmentation du trafic risque d'entraîner un mouvement inverse, c'est-à-dire le passage d'une partie du trafic voyageurs régional du rail à la route! On a beau se dire que les voyageurs vont rouler en bus pour que les marchandises prennent le train, ce n'est certes pas le meilleur moyen d'apprendre à nos concitoyens à se tourner vers le rail. D'une portée plus grande est l'enlèvement des efforts visant sur le plan international à réduire les émissions de CO₂, enlèvement favorisé notamment par les Etats-Unis. Là également, ce sont des considérations économiques qui priment, face - il faut le dire - à des scientifiques pas toujours unis dans leurs conclusions.

Le Brésil subordonne à l'amortissement de sa gigantesque dette extérieure un coup de frein à la déforestation de son territoire. Les pays nantis seraient malvenus de jeter la première pierre...

Jean-Pierre Weibel